

LOCHES

# GUIDE PRATIQUE des risques majeurs

## LE MOT DU MAIRE

Chères Lochoises, Chers Lochois,  
Toutes les communes de France sont exposées un jour ou l'autre à la survenue d'un phénomène exceptionnel que l'on appelle un « risque majeur », tels une inondation, une tempête, ou encore mouvement de terrain par exemple.

C'est pourquoi, en partenariat avec les services de l'État, la collectivité est organisée pour faire face à ces éventuels risques. Des mesures de protection et de sécurité civile adaptées ont déjà fait leurs preuves en termes d'efficacité.

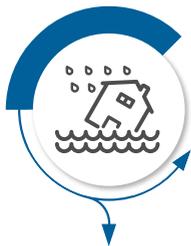
Ce Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a pour ambition de vous informer et de vous permettre d'adopter les meilleurs réflexes. Je vous invite à le lire et à le conserver précieusement. Conçu tel un guide pratique, il a pour but de vous informer sur les risques majeurs et menaces, mais aussi sur les comportements à adopter en cas de danger. Au fil des pages, vous y trouverez conseils et recommandations.

Mieux préparés, mieux informés, vous serez en mesure d'agir et d'aider vos proches plus efficacement face à une situation d'urgence.

Parce que nous sommes tous acteurs de notre sécurité et de notre protection, anticipons ensemble !

Marc ANGENAULT,  
Maire de LOCHES





## LE RISQUE INONDATION

### LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

L'inondation est une **submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors d'eau**. Lorsque celle-ci est densément urbanisée, l'impact de ces débordements sur les personnes, les biens, les équipements ou les activités économiques peut être très dommageable. Les mesures préventives, comme les comportements de mise en sécurité, permettent de réduire ces conséquences et d'améliorer la résilience des populations, du territoire et des activités économiques.

#### AVANT

- › Informez-vous sur le risque (mairie, préfecture).
- › Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités (France Bleu Touraine 98.7 FM).



#### PENDANT

- › Évitez tout déplacement inutile.
- › N'allez pas chercher vos enfants à l'école.
- › Ne téléphonez qu'en cas de besoin.
- › Sur demande des autorités, **rejoignez un centre d'accueil**.



#### À l'annonce de la montée des eaux :

- › Protégez-vous ainsi que votre habitation.
- › Coupez les alimentations en électricité et en gaz.

#### › Mettez-vous en sécurité dans un abri en dur, montez dans les étages.



- › Ne descendez pas dans les sous-sols.

#### Vous circulez au moment de l'alerte :

- › **Ne circulez pas dans une zone inondée.**
- › **Éloignez-vous des cours d'eau, berges et ponts.**



#### APRÈS

- › Ne rétablissez les réseaux qu'après vérification technique.
- › Assurez-vous que l'eau du robinet est potable.
- › Faites l'inventaire des dégâts.
- › Déclarez le sinistre au plus tôt à votre assureur.
- › Aérez et désinfectez les pièces.



**Les repères de crues** ont pour vocation de sensibiliser la population au risque d'inondation et de favoriser la conscience du risque. À Loches, ce repère est situé rue du Docteur Paul Martinais et mentionne les seuils de références des crues antérieures.



## LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

### LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Le risque mouvement de terrain est consécutif à un **ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol, d'origine naturelle ou anthropique**. Ce risque peut être déclenché ou amplifié en cas de fortes précipitations ou de succession de périodes de gel/dégel.

#### EN CAS DE MOUVEMENTS BRUTAUX

##### › Quittez rapidement les bâtiments.

- › Gagnez un point haut pour vous mettre hors de portée du danger.



#### EN CAS D'ÉBOULEMENT

- › **Fuyez latéralement** pour sortir le plus vite possible de l'axe de la coulée.



Avertir la mairie en cas de fissures ou toutes autres anomalies apparentes.

### On distingue plusieurs types de mouvement de terrain :

#### Les affaissements et effondrements de cavités souterraines

L'évolution des cavités souterraines naturelles (cavités karstiques) ou artificielles (carrière et ouvrages souterrains, hors mine, marnières) peut entraîner l'effondrement du toit de la cavité et provoquer en surface une dépression généralement de forme circulaire.

#### Les éboulements, chutes de pierres et de blocs

L'évolution des falaises et des versants rocheux engendre des chutes de pierres (volume inférieur à 1 dm<sup>3</sup>), des chutes de blocs (volume supérieur à 1 dm<sup>3</sup>) ou des éboulements en masse (volume pouvant atteindre plusieurs millions de m<sup>3</sup>).

#### Les glissements de terrain

Ils se produisent généralement en situation de forte saturation des sols en eau et peuvent mobiliser des volumes considérables de terrain, qui se déplacent le long d'une pente. D'autres phénomènes y sont assimilés : coulées boueuses, fluage (mouvement lent sur des pentes faibles affectant surtout les argiles), solifluxion (écoulement des sols en surface sur les pentes très faibles).

#### Le retrait-gonflement des argiles

Sous l'effet de certaines conditions météorologiques (précipitations insuffisantes, températures et ensoleillement supérieures à la normale...), les variations de la quantité d'eau dans certains terrains argileux produisent des gonflements (période humide) et des tassements (période sèche) et peuvent avoir des conséquences importantes sur les bâtiments à fondations superficielles. Ce phénomène est susceptible de s'intensifier à l'avenir en raison du changement climatique.



## LE RISQUE TEMPÊTE

### LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Une tempête est un phénomène météorologique durant lequel des vents forts à violents se produisent sur une large zone géographique.

Ce phénomène peut avoir des conséquences graves sur la population, les biens (chutes d'objets divers, toitures, cheminées, grues, chapiteaux, détérioration des lignes électriques et de communication, perturbation des réseaux de transports...) et l'environnement (déforestation, perte d'infiltration des sols et augmentation du risque d'inondation...).

#### AVANT

- › **Rangez ou fixez les objets** susceptibles d'être emportés ou endommagés (mobilier de jardin, objets divers).
- › Vérifiez le bon ancrage au sol des structures légères (serres, vérandas, cabanons).
- › **Fermez les portes et les volets.**
- › Dans la mesure du possible, **rentrez chez vous.**



#### PENDANT

- › Dans la mesure du possible **restez chez vous.**
- › Évitez tout déplacement inutile, réduisez votre vitesse en cas de déplacement impératif.
- › N'intervenez pas sur les toitures.
- › Ne vous promenez pas en forêt ou sur le littoral.
- › Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités (France Bleu Touraine 98.7 FM).



#### APRÈS

- › Ne rétablissez les réseaux qu'après vérification technique.
- › Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.



## LE RISQUE FEUX DE FORÊT

### LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Un incendie de forêt est un feu non maîtrisé qui se propage sur une étendue boisée. D'origine naturelle ou accidentelle, il peut se produire toute l'année, mais la période estivale est la plus propice. **La propagation de l'incendie est principalement déterminée par le type de végétation (les landes, le maquis et la garrigue sont les formations végétales les plus exposées), les conditions météo (vent fort, forte chaleur) et le relief.**

#### Surpris par un départ de feu :

- › Informez les sapeurs pompiers le plus vite et le plus précisément possible (18 et 112).



#### L'IMPORTANCE DU DÉBROUSSAILLEMENT

La prévention du risque incendie est la meilleure garantie de protection de votre habitation en cas de feu de forêt. Vous êtes ainsi amenés à respecter les obligations de débroussaillage (au minimum 50 mètres autour de votre habitation\*) et de maintenir en permanence débroussaillé votre périmètre de sécurité (article L 322-3 du Code forestier).

Le débroussaillage vise à créer une discontinuité du couvert végétal pour ralentir voire stopper la progression du feu.

\* La zone de débroussaillage est modulable en fonction du milieu environnant. Pour plus d'informations, contactez la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer)



## LE RISQUE SISMIQUE

### LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- › **Abritez-vous** loin des fenêtres.

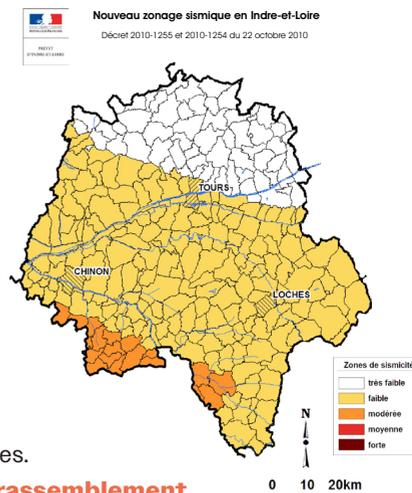
#### APRÈS LA SECOUSSE

- › **coupez les réseaux, ne fumez pas.**

#### À L'EXTÉRIEUR

- › Éloignez-vous des constructions, lignes électriques.
- › Dès que vous le pouvez, **rejoignez un point de rassemblement.**

Un séisme, ou tremblement de terre, est une secousse du sol due aux mouvements des plaques tectoniques. Selon leur intensité et leur durée, les séismes peuvent causer des dégâts importants et mettre en danger des vies ainsi que générer des pertes économiques et des difficultés de communication.





## LES RISQUES CANICULE / SÉCHERESSE

### LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Le risque canicule survient lorsque les températures journalières (**diurnes et nocturnes**) atteignent, durant plusieurs jours, des valeurs nettement supérieures aux normales saisonnières du département concerné. Ces périodes de canicule ont des conséquences graves pour les personnes fragilisées (coup de chaleur, déshydratation, troubles respiratoires...) pour les biens et la vie quotidienne (fissuration des façades des habitations, pollution des zones urbanisées...).

#### CANICULE

- › **Hydratez-vous** en buvant de l'eau régulièrement (ne consommez pas d'alcool). 
- › Restez à votre domicile dans les pièces les plus fraîches. Fermez les volets le jour.
- › **Évitez les efforts physiques** et les sorties aux heures les plus chaudes. 
- › Donnez et prenez des nouvelles de votre entourage.
- › Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités. 

Le risque canicule s'accompagne souvent d'autres phénomènes dangereux : sécheresse et appauvrissement de la ressource en eau, augmentation du risque d'incendie, pollution atmosphérique, etc.

#### SÉCHERESSE

##### Les bons gestes pour économiser l'eau :

- › Réparez toute fuite d'eau sans tarder. 
- › Privilégiez les douches aux bains.
- › Installez des équipements sanitaires économes en eau.

Respectez **l'arrêté préfectoral de restriction de l'usage de l'eau** en vigueur dans votre département (limiter ou stopper l'arrosage des jardins et/ou pelouse, ne pas laver sa voiture, ne pas remplir sa piscine...).

Des phénomènes peuvent être associés à un épisode de sécheresse : canicule, retrait gonflement des argiles, appauvrissement de la nappe phréatique, déficit des ressources en eau, risque d'incendie, pollution atmosphérique en cas d'absence de vent... 

Le risque de sécheresse est lié au manque de précipitations et/ou à des prélèvements excessifs ou inadaptés de l'eau disponible. La sécheresse existe en toute saison, toutefois elle peut être accentuée par les fortes températures. Ce phénomène peut avoir des conséquences sur la ressource en eau. Il peut en résulter des restrictions d'usage pour préserver la ressource pour les usages quotidiens et professionnels.



## LE RISQUE NEIGE / VERGLAS

### LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Les chutes de neige et les phénomènes de verglas ou de pluies verglaçantes sont consécutifs à des précipitations qui se produisent lorsque les températures sont négatives ou proches de 0°C. Elles peuvent entraîner la formation de phénomènes glissants sur les trottoirs et le réseau routier et une augmentation de poids sur les bâtiments et les infrastructures.

Ce phénomène a possiblement des conséquences graves pour la population (hypothermie, risque de fractures liées aux sols glissants, risque lié aux chutes de branches et toitures...), les biens et la vie quotidienne (chutes des lignes électriques, perturbations des réseaux de transport, effondrement des toitures, chutes de branches...).

› **Protégez-vous des chutes** et protégez les autres en dégagant la neige, en salant les trottoirs (évitez de stocker la neige dans les avaloirs et fossés pour ne pas gêner l'écoulement des eaux lors du redoux). 

› **Évitez de circuler** ; en cas d'obligation de déplacement, munissez-vous d'équipements spéciaux. 

› Protégez vos canalisations et compteurs d'eau.

› Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre.

› Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités (France Bleu Touraine 98.7 FM). 

**Si vous remarquez une personne en difficulté dans la rue, contactez le 115.** 

#### VIGILANCE GRAND FROID

› **Mettez-vous à l'abri.**

› **Évitez les sorties** le soir, la nuit et en début de matinée. 

› Signalez votre départ et votre destination à vos proches.

› **Habillez-vous chaudement** et ne gardez pas de vêtements humides. 

› Vérifiez le bon état de marche de votre installation de chauffage. N'utilisez pas les chauffages à combustion en continu.

› Ne bouchez pas les entrées d'air de votre logement.



## LE RISQUE INDUSTRIEL

### LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Un risque industriel majeur est un accident se produisant sur un site industriel impliquant des produits et/ou des procédés dangereux pouvant entraîner des conséquences immédiates graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens et/ou l'environnement. Il se manifeste principalement par des risques d'incendie, d'explosion et/ou de pollution et de dispersion de substances toxiques dans l'air, l'eau ou le sol. Les sites SEVESO sont les plus à risque car ils stockent ou accueillent les volumes de matières les plus importants.

- › Rentrez rapidement dans le bâtiment le plus proche. 
- › Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités (France Bleu Touraine 98.7 FM). 
- › Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations.
- › N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les mesures de sécurisation ont été prises.
- › Fermez les arrivées de gaz et d'électricité. 
- › Ne fumez pas.



## LE RISQUE TRANSPORT DE MARCHANDISES

### LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Le risque transport de marchandises est consécutif à un accident impliquant un **transport de marchandises dangereuses par voie routière, ferroviaire, fluviale ou canalisations** (gazoduc, oléoduc, pipeline, etc.). Il peut avoir des conséquences graves pour la population, les biens et/ou l'environnement liées aux phénomènes induits : explosion, incendie, dégagement de nuage toxique, voire la combinaison de ces phénomènes.

- › **Confinez-vous** rapidement dans le bâtiment le plus proche. 
- › Ne fumez pas. Évitez les gestes pouvant provoquer une flamme ou une étincelle.



## LE RISQUE SANITAIRE

### LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Le risque sanitaire désigne la propagation soudaine et rapide d'une maladie pouvant se répandre à grande échelle en contaminant l'homme.

Il peut avoir des conséquences graves sur la population, pouvant toucher des millions de personnes quand celles-ci ne sont pas immunisées ou quand la médecine ne dispose d'aucun médicament pour traiter les malades (exemple du COVID 19).

### RISQUE PANDÉMIQUE

- › **Respectez les mesures d'hygiène recommandées** (lavage régulier des mains, port du masque dans les lieux publics, distanciation physique, etc.). 
- › **Évitez les contacts** avec les personnes malades et/ou les animaux infectés. Si vous êtes/ou avez été en contact avec une personne malade, isolez-vous et faites vous tester. 
- › **Faites-vous vacciner** contre le virus pandémique dès lors qu'une campagne de vaccination est spécifiquement organisée.
- › En cas de symptômes caractéristiques de la maladie, appelez votre médecin traitant ou le 15.

### Plus d'informations :

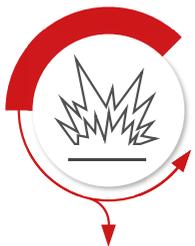
<https://sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-et-infections-respiratoires/>

### RADON

- › Assurez l'étanchéité des voies potentielles d'entrée du radon vers les pièces de vie (fissures, planchers...).
- › Vérifiez le bon fonctionnement du système d'aération et entretenez-le régulièrement.
- › N'obtenez pas les grilles d'aération.
- › Ventilez le vide-sanitaire ou le sous-sol lorsqu'ils existent.
- › Aérez les pièces du logement au moins 10 minutes par jour, hiver comme été. 

### Plus d'informations :

<https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/qu-est-ce-que-le-radon>



## LE RISQUE ATTENTAT

Le risque attentat survient lorsqu'une personne seule ou un groupe de personnes commet un ensemble d'actes de violence, par le biais d'attaques physiques, ou par la diffusion de produits toxiques ou contaminants. La réalisation de ce risque impacte l'intégrité physique des personnes et des biens.

### LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Le Plan Vigipirate se décline en trois niveaux en fonction de la situation dans un objectif de sécurisation du pays.



Vigilance permanente face à une menace élevée mais diffuse.



Protection renforcée face à un niveau de menace élevé.



Protection renforcée face à une menace imminente ou à la suite immédiate d'un attentat.

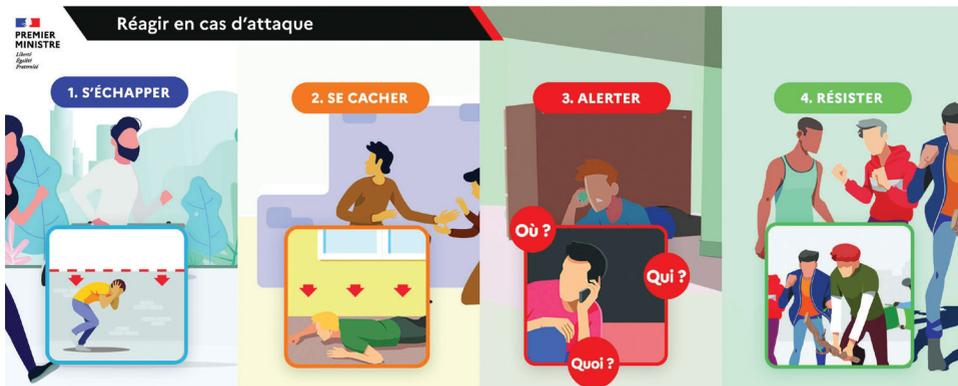
À la suite des attentats du 13 novembre 2015, le Gouvernement a lancé une campagne de sensibilisation pour mieux préparer et protéger les citoyens face à la menace terroriste qui s'articule autour de quatre actions :

## CONSTITUEZ UN KIT D'URGENCE 72H



Dans un sac facilement accessible, prévoir au minimum :

- > une radio à piles
- > une torche
- > de l'eau et de la nourriture
- > des médicaments
- > des papiers d'identité, un moyen de paiement, des clés
- > un téléphone



Plus d'informations : <https://www.info.gouv.fr/risques/reagir-en-cas-dattaque-terroriste>

## CONSULTEZ LE PLAN FAMILIAL DE MISE EN SÉCURITÉ



Le Plan familial de mise en sûreté (PFMS), est destiné aux personnes vivant sous le même toit afin de leur permettre de se préparer aux situations de crise. Ce document est téléchargeable depuis le site de la Ville :

[www.ville-loches.fr](http://www.ville-loches.fr)  
> vivre à Loches > sécurité et prévention

# INFORMATIONS UTILES

Pour diffuser une alerte à la population, la municipalité dispose des moyens suivants :



**téléphone**  
(appel/ sms)



**porte-à-porte**



**haut-parleur** **journal d'information**  
**lumineux**



**site internet**



**page facebook**

## Les démarches d'indemnisation

**1**

**contactez votre assurance**

**2**

**prenez des photos**

**3**

**déclarez le sinistre**

en recommandé dans les 10 jours  
suivant le classement CATNAT  
(Ne jetez rien jusqu'à expertise)

## Communiquer / s'informer

### Mairie de Loches

02 47 91 19 50

[www.ville-loches.fr](http://www.ville-loches.fr)

 @ville.loches

### Communauté de communes

Loches Sud Touraine

02 47 91 19 20

[www.lochessudtouraine.com](http://www.lochessudtouraine.com)

### Pompiers

18 ou 112

### Samu

15

### Police / Gendarmerie

17

### Préfecture

[www.indre-et-loire.gouv.fr](http://www.indre-et-loire.gouv.fr)

 @prefet37

### Météo France

[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

### Vigicrues

[www.vigicrues.gouv.com](http://www.vigicrues.gouv.com)

### France Bleu Touraine

98.7 FM

[www.francebleu.fr](http://www.francebleu.fr)